



AXE 4 : Les accompagnements

Atelier 4.2 : De la consultation à la participation sociale

Christophe Chigot. Géographe de formation, formateur en méthodologie et expert DLA spécialisé sur les questions de gouvernance.

Construire les agencements qui nous conviennent, pour une recherche-action transalpine

Je viens du milieu associatif, plus particulièrement celui de l'éducation populaire, école permanente de recherche et de formation pour améliorer sa vie, ses conditions de vie. Je m'y suis formé, j'y ai créé des structures collectives dans lesquelles j'ai pu travailler dans des métiers qui me passionnent. En 2018, je suis allé découvrir le projet d'Olinda, projet qui est né de la fermeture de l'hôpital psychiatrique "Paolo Pini". J'y ai réalisé une recherche-action tentant de comprendre ce lieu en travaillant dans ces différents services, le restaurant, l'auberge de jeunesse, le festival de théâtre, traînant dans son parc, ses potagers collectifs, assistant à la réalisation d'une émission de radio ou me plongeant dans les ouvrages de Franco Basaglia à l'ombre des tilleuls.

Je souhaite aujourd'hui poursuivre cette découverte dans le but de réaliser un effort de traduction. Traduire, c'est trahir, dit-on. Et bien c'est exactement ce que je cherche. Je cherche à traduire/trahir des réalités italiennes en France. Je cherche à mieux comprendre ces coopératives sociales issues du mouvement initié par Basaglia afin peut-être d'envisager des expérimentations en France propulsées par le même changement de paradigme : adapter les structures de travail et non les travailleurs.

1 - L'idée d'une économie sociale s'est épanouie au 19ème siècle par la volonté que la société s'harmonise grâce à des structures où, collectivement, les personnes s'organisent afin de mutualiser leurs forces de travail, leurs biens, leur argent. Les fruits de cette époque en sont en France aujourd'hui, les associations, les coopératives comme par exemple les sociétés coopératives ouvrières, les "scops", ou des mutuelles notamment dans le secteur de la santé, de l'assurance ou de la banque.

L'idée d'un entrepreneuriat collectif et démocratique, alternatif à l'entrepreneuriat individuel (modèle du commerçant ou de la paysannerie) et au modèle industriel du profit des actionnaires. L'idée d'une manière de faire économie qui permet à tout.es de se créer ses bonnes conditions de travail, de vie à travers des structures où se pensent les conditions d'agir de chacun.e, ensemble.

2 – Pour beaucoup de ses protagonistes, il s'agissait d'un projet de société, d'un projet politique. Non pas une économie sociale comme un tiers secteur qui viendrait compenser ou pallier les vides laissés par le capitalisme, mais bien comme **une organisation totale de la vie sociale**. Pierre Joseph Proudhon à travers ces propositions de mutuellisme et de fédéralisme, fut l'un des plus prolifiques en la matière.

3 - Un siècle plus tard, deux auteurs vont sonner un écho, de mon point de vue particulièrement bruyant à cette pensée de l'émancipation collective, Gilles Deleuze et Felix Guattari. Constatant la multiplicité des manières d'être, sans hiérarchie, renvoyant le "normal" à une idée de norme fictive permettant un ordre établi au bénéfice des dominants, ils nous invitaient à **"construire les agencements qui nous conviennent"** afin de vivre une vie suffisamment bonne. Cet agencement, cette construction de contextes dans lesquels nous pourrions nous épanouir plutôt que de subir, pourrait concerner tous les aspects de notre vie, l'habitat, l'activité, nos besoins et la poursuite de nos désirs.

4 – Nous pouvons doubler cette impulsion à celle proposée par les penseurs de l'analyse institutionnelle. Leur intuition est que toute institution que nous créons ou que nous subissons a une fâcheuse tendance au bout d'un moment à se rigidifier, à se refroidir puis à ne fonctionner plus que pour elle-même. Nous pouvons nous retrouver **enfermés dans des machines** qui ne font que reproduire un système mis en place par ses fondateurs et dans lesquelles nous œuvrons parfois même contre les finalités initiales... tout en en souffrant. Il nous faut régulièrement interroger et faire évoluer les structures pour ne pas qu'elles se transforment insidieusement en monstre.

5 – Franco Basaglia, psychiatre et nouvellement directeur d'un asile psychiatrique dans les années 50 en Italie a vu le monstre concentrationnaire qui rend fou ses pensionnaires et ses employés. Pour survivre dans cette institution qui ne sert plus à rien, il faut se conformer à son ordre, plier son corps dans ses moules et patienter.

Dès lors, il s'attèlera à créer un mouvement afin de réformer en profondeur le soin psychiatrique en s'attachant particulièrement à éliminer ces énormes structures que sont les "manicomio", les asiles psychiatriques. Ce mouvement prendra une telle ampleur qu'en 1978, **une loi dite loi Basaglia ou loi 180**, programmera la fin des hôpitaux psychiatriques, et instituera à la place, le rattachement du soin psychiatrique aux services de santé, sa territorialisation à travers notamment des centres d'accueil de jour et des urgences psychiatriques et la création d'une multiplicité de petites structures, foyers de vie, coopératives de travail, projets d'accompagnement des personnes...

6 – A partir de 1994, **Olinda va s'employer à fermer/ouvrir l'hôpital psychiatrique Paolo Pini à Milan**. La "loi Basaglia", votée en 1978 donnait 20 ans aux asiles pour fermer et pour construire des projets alternatifs ouverts sur l'extérieur, sur la ville de Milan dans le cas qui

nous intéresse. Olinda, c'est une association et une coopérative sociale de type B. Peu à peu, vont se créer des activités – un bar restaurant, une auberge de jeunesse, d'autres restaurants en ville, une activité de catering, ... - permettant de financer des emplois dans ce cadre bien particulier pour nous français.

7 - Les coopératives sociales sont dirigées par leurs "socios", leurs membres, qui peuvent être des salariés. e.s, des bénévoles et/ou des "bénéficiaires". Une personne, une voix.

Les coopératives sociales peuvent être de trois types :

- A : celles qui ont un objectif, une vocation sociale, remplissent des missions d'intérêt général
- B : celles qui emploient des personnes qui ont des difficultés (handicap, déscolarisation, détention, ...)
- AB : qui cumulent les deux...

Ainsi, une coopérative sociale de type B, comme celle d'Olinda, appartient aux personnes qui y travaillent. **Ils en deviennent sociétaires.** Des assemblées générales permettent de choisir les grandes orientations et élisent les dirigeants de la structure chaque année. Des réductions de cotisations sociales permettent d'avoir des équipes suffisamment étoffées pour pallier d'éventuelles productivités faibles, des absences temporaires. Dans une Italie où le système social a été bien abîmé, peu d'aides soutiennent ces structures, les bénéfices des activités permettent de se payer du personnel d'accompagnement. Ce sont les travailleurs qui se paient leurs éduc' !

8 – Voilà qui suscite un potentiel d'imaginaire enthousiasmant pour un proudhonien. Provoquer pour toutes et tous des possibilités de se construire un contexte, un agencement qui permettent de travailler, d'être autonome dans une entreprise qui est propriété de ses travailleurs. Ne plus être promené.e, de dispositif en programme d'insertion pour devenir employable mais **s'arranger entre collègues afin que chacun.e trouve sa place** dans une activité économique réelle.

9 – Bien sur quand on y regarde de plus près on trouve à redire. L'assemblée se tient rarement, on y cause peu. Les rôles se figent. La logique marchande grignote peu à peu l'esprit émancipateur. L'institution a sûrement besoin de se renouveler, de s'actualiser. Il faudrait y regarder de plus près et **lever le voile sur les rouages qui grincent** afin de redonner de la prise au vent, de la puissance à la force politique et émancipatrice des premiers jours.

Il nous faudrait donc reprendre la recherche et entreprendre des exercices de mélanges franco-italiens, de créolisations transalpines pour ensuite expérimenter en France des formes sociales qui sortent du paradigme de l'insertion pour s'appuyer plutôt sur celui de la construction des agencements qui nous conviennent.